



Ouffet
Ellemelle Ouffet Warzée

Infos

Mars 2018

Autant de brumes en mars, autant de fruits en mai.

➤ **Grand nettoyage de printemps**

**PARTICIPEZ AU
GRAND
NETTOYAGE DE
PRINTEMPS**

23, 24 ET 25 MARS 2018

**INSCRIVEZ-VOUS SUR
WALLONIEPLUSPROPRE.BE
081 32 26 40**

MOI, JE LE FAIS !

Wallonie Plus Propre Wallonie

Constituez votre équipe et inscrivez-vous via le formulaire en ligne sur walloniepluspropre.be **jusqu'au 15 mars 2018** à minuit.

Chaque participant recevra un kit de nettoyage composé de gants et d'un gilet fluorescent. De sacs poubelles seront mis à disposition de l'équipe.

➤ **Jobs d'été pour nos étudiants**

"Parasol, soleil et sable chaud...", cela fait du bien au moral de penser aux vacances ! Et qui dit grandes vacances, dit jobs d'étudiant(e)s.

Comme chaque année, nous proposons aux étudiants, domiciliés dans notre Commune, de mettre leur dynamisme et leur savoir-faire au service des enfants ou de la collectivité par le biais d'un job d'été :

- Animateur(trice) à la plaine (min. 16 ans) ;
- Animateur(trice) à la Sittelle (min. 16 ans) ;
- Jobiste pour des travaux d'intérêt général (min. 15 ans).

Pour les travaux d'intérêt général, seule la candidature des étudiants n'ayant jamais travaillé pour les T.I.G. sera prise en considération (8 places disponibles).

Comment ? Rien de plus simple. Il vous suffit de faire parvenir une lettre de motivation reprenant notamment vos disponibilités et un curriculum vitae à l'Administration communale d'Ouffet, rue du Village 3, **pour le 1^{er} avril 2018 au plus tard.**

➤ **Chasse aux œufs – pour les petits jusqu'à 12 ans**

Nous avons demandé aux cloches de déposer vos petits œufs en chocolat sur la cour de la Sittelle **le samedi 24 mars à 10h00.**

Rappelez à papa ou maman de noter ce rendez-vous dans leur agenda et n'oubliez pas de prendre un petit panier.

➤ **Votre déclaration d'impôts sur rendez-vous !**

Comme chaque année, les fonctionnaires du SPF Finances se déplacent à Ouffet pour aider les citoyens à remplir leur déclaration d'impôts.

Jeudi 24 mai 2018 de 9h00 à 12h00 et de 13h à 16h

Attention ! Si vous souhaitez obtenir de l'aide pour remplir votre déclaration (même si vous n'avez pas reçu votre déclaration vierge par courrier postal), **il est obligatoire de prendre rendez-vous auprès de Madame Nathalie DONIS au 086/36.61.36 ou via nathalie.donis@ouffet.be.**

Il est **indispensable** que vous soyez muni :

- d'une copie de tous vos documents à annexer tels que les preuves de paiement qui vous donnent droit à des réductions (emprunts hypothécaires, assurances-vie, dons à certaines institutions, frais de garde d'enfants, dépenses effectuées en vue d'isoler le toit, paiements de rentes alimentaires,...).
- de vos fiches de salaire
- de vos attestations et avertissement-extrait de rôle de l'année passée
- du montant du revenu cadastral
- ...

Nous vous rappelons que les bureaux de la Recette des contributions (paiement d'impôt des personnes physiques et du précompte immobilier) sont depuis un an déjà implantés rue de Fragnée 2, bte 188 à 4000 LIEGE dans la nouvelle tour des finances. Les numéros de téléphone (02/578.56.80) et fax (02/579.82.16) restent inchangés.

➤ **Athénée d'Ouffet – section fondamentale**

En janvier 2018, la classe de cinquième et sixième primaire est allée à la Maison de la Science à Liège pour une leçon très électrique !

En effet, grâce à de nombreux appareils de démonstration, les élèves comprennent les principes essentiels de mécanique, d'optique et d'électricité.

Cette journée faite d'expériences et d'ateliers met en évidence les applications spectaculaires des découvertes faites en biologie, en chimie et en médecine.

Mais surtout, cela permet aux enfants de toucher, d'essayer, de voir par eux-mêmes avant de retourner en classe. De plus, nous avons reçu un magnifique dossier pédagogique que nous allons exploiter dans les prochains jours...

Nos leçons de sciences seront ainsi plus vivantes et tellement plus enrichissantes – encore une belle façon de nous aider pour le CEB.



➤ **Broyages de branches par les services communaux**

Comme chaque année à la fin de l'hiver, les services communaux peuvent effectuer, après demande introduite à l'Administration communale et communication de vos coordonnées personnelles, le broyage de branches à domicile (taille de haies, etc).

Vos demandes peuvent être adressées par courrier (rue du Village, 3) ou par mail (henri.labory@ouffet.be) **pour le 30 mars 2018 au plus tard**. Le service des travaux prendra ensuite contact avec vous pour les modalités pratiques.

Il convient de souligner que ces prestations se déroulent durant les heures de travail normales, donc entre 8H00' et 16H00' sauf le vendredi uniquement en matinée. Les branchages devront également être facilement accessibles pour les ouvriers.

Afin de permettre une organisation correcte de nos services, **ce broyage sera effectué du 9 au 13 avril 2018**. Nous rappelons que les prestations durent au maximum 2 heures par famille.

➤ **Gestion des déchets - Comment réduire votre facture ?**

Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économies pour vous. Voici quelques conseils de prévention des déchets :

- ✓ Evitez le gaspillage des denrées alimentaires en accommodant les restes de repas ou en dressant une liste de courses pour éviter les achats superflus ;
 - ✓ Privilégiez les produits durables et évitez les produits jetables (vaisselle, piles,...) ;
 - ✓ Privilégiez les recharges et les produits peu emballés (vrac, découpe,...) ;
 - ✓ Pour transporter vos courses, pensez aux sacs réutilisables, aux paniers et caisses pliantes ;
 - ✓ Compostez à domicile vos déchets verts et organiques en vous entourant des conseils et informations nécessaires ;
 - ✓ Consommez l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage ;
 - ✓ Choisissez la dématérialisation, à savoir remplacer un bien par un service ;
 - ✓ N'imprimez que lorsque c'est nécessaire et utilisez les fonctions recto-verso des copieuses et imprimantes ;
 - ✓ Préférez les produits d'entretien naturels aux produits toxiques, dangereux pour l'environnement et pour l'homme.
-

➤ **Taxe communale sur les déchets : enlèvement et traitement des immondices pour l'exercice 2018**

La taxe forfaitaire est calculée par année, la domiciliation ou la résidence ou le siège établi au 1er janvier de l'exercice étant seul pris en considération. Le paiement se fera en une seule fois.

Les réductions suivantes sont accordées annuellement :

- a) gardiennes agréées par l'ONE au 1^{er} janvier : - 50 € ;
- b) revenus modestes : si le revenu du ménage est inférieur ou égal au RIS (montant déterminé par le dernier avertissement-extrait de rôle en matière d'IPP) : - 25 € (sur base de l'avertissement-extrait de rôle Impôt des Personnes Physiques de l'ex. 2017) ;
- c) personnes incontinentes à domicile, au 1^{er} janvier 2018 : - 50 € (sur base d'un certificat médical et pour les personnes n'ayant pas encore introduit de demande les années précédentes).

Ces réductions ne peuvent se cumuler.

Si vous pouvez prétendre à l'une de ces réductions, le justificatif est à faire parvenir à l'Administration communale, rue du Village 3 à 4590 Ouffet, **au plus tard pour le 1^{er} juin 2018**.

➤ **PCS Condroz - Campagne TIP TOP**

"La campagne TIP TOP de promotion de la santé (et plus particulièrement la réduction du stress) continue dans le Condroz.... Après les conférences de santé, nous vous donnons rendez-vous le 10 MARS entre 9 et 17h pour une grande JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE au hall de Villers-le-Temple (Rue Pierco, 4).

Au programme : Petit déjeuner (sur inscription), conférence sur "le lâcher prise", parcours d'escalade, initiation au golf, spectacles de marionnettes, histoires contées, promenades fléchées, grimage, dégustation de produits locaux, démonstration de zumba et de swissjump, stands d'associations locales, présence des cars de promotion à la santé, ...

Entrée gratuite.

Informations supplémentaires : 04/237.94.84 (Service I Prom's de la Province) ou <https://www.facebook.com/pcscondroz/>

A noter également... ! Les CARS DE PROMOTION A LA SANTÉ ((entretiens individuels d'évaluation des risques cardiovasculaires, du diabète de type 2 et de votre état de bien-être) seront présents sur la Grand Place d'Ouffet le vendredi 16 mars, le mardi 20 mars et le mercredi 28 mars entre 10 et 19h.

Gratuit, entrée libre mais possibilité de réserver au 04/237.94.84."

➤ **PCS Condroz - Qui peut m'aider à réussir mon permis ?**

"Le PCS Condroz et l'ASBL Devenirs lancent une nouvelle session pour l'obtention du permis de conduire théorique.

Cours théoriques : mercredis 18/04, 25/04, 02/05, 09/05, 16/05 de 17h à 19h30 à l'espace du Vieux Château à Anthisnes (Rue du Vieux Château)

Exercices sur ordinateur : mardis 24/04, 08/05 et 15/05 22/05 de 17h et 18h30 à l'EPN d'Ouffet (Rue du Village, 3)

Accompagnement pour passer le théorique (facultatif) : 23/05

Prix : 55 euros.

En cas de réussite au théorique, une session pratique de 5h vous sera proposée pour les premières manoeuvres.

Prix : 35 euros.

L'ensemble de la formation est gratuit pour les RIS et demandeurs d'emploi inscrits au Forem.

Infos et inscriptions : François Cornet (PCS Condroz) chefdeprojet@pcs-condroz.be ou 0474/77.45.10."

➤ **PCS Condroz - Bar à soupe Ouffet**

Le bar à soupe, c'est l'occasion de se retrouver en toute convivialité et de manger une soupe préparée avec des légumes de saison par des bénévoles.

Nous vous attendons le 3^{ème} vendredi de chaque mois entre 12h et 13h à la maison communautaire, rue des Pahys n°6.

Le prix de la soupe et de ses accompagnements est de 1,5 €.

Les prochains rendez-vous : les vendredis 16 mars et 20 avril 2018.

Venez nombreux !!!

➤ Un coach pour votre toit

Les économies d'énergies commencent par l'isolation du toit de votre maison : Voici comment bénéficier gratuitement des conseils d'un coach pour votre toit.

Dans la plupart des bâtiments construits antérieurement au 21^e siècle, le chauffage et l'eau chaude sanitaire représentent près de 85% de la consommation énergétique des bâtiments.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, c'est maintenant qu'il faut agir sur ce type de logement. L'idéal est de limiter les déperditions de chaleur, d'abord par des gestes simples : fermer les volets, doubler les tentures, fixer des boudins sous les portes... et pour des travaux plus importants, remplacer les châssis de fenêtres, installer une pompe à chaleur, des panneaux photovoltaïques....
Mais avant tout, il y a une loi physique basique : la chaleur monte.

C'est donc par le toit que la chaleur s'échappe et pourtant seul un toit sur deux est isolé. **ISOLER LE TOIT de votre habitation est un des premiers gestes à poser.**

Comment : si vous êtes bricoleur et que vous souhaitez réaliser vous-même ces travaux d'isolation mais que vous hésitez sur la manière de procéder, ceci vous intéresse :

Votre commune, en collaboration avec le GAL (Groupe d'actions locales) et l'ASBL DEVENIRS, met un conseiller gratuitement à votre disposition : « Un coach pour mon toit ».

Profitez de cette opportunité, n'hésitez pas. Un spécialiste viendra dispenser ses conseils sur place.

Voici ses coordonnées : Jérôme Clajot : 0496/98.78.14 ou j.clajot@devenirs.be. *Vous gagnerez en confort et votre facture chauffage subira un important lifting !*

Contact pour la commune : Renée Lardot au 0479/50.46.36 ou reneelardot650@gmail.com.

Et dans la foulée,

Que vous soyez citoyen, indépendant, agriculteur, entrepreneur, que vous souhaitez économiser de l'énergie et utiliser des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque, solaire thermique, bois,...) pour votre chauffage ou votre électricité, le GAL peut également vous apporter des conseils, organiser des achats groupés ou vous aider dans les recherches de financement ou même d'investisseurs (coopératives par exemple). Le GAL partage des informations sur le site www.galcondruses.be.

Son conseiller 'Energie' : Monsieur Marc Wauthélet est également à votre disposition. Pour le joindre formez le 085/27.46.12 ou envoyez un courriel à marc.wauthelet@galcondruses.be.



➤ **Télé-service du Condroz – Activités du mois de mars**

Balade-rencontre :

- ✓ Jeudi 1er mars à Limont - guide Raphaël - au Tennis suivi d'un repas commun
- ✓ Jeudi 8 mars à Filot - guide Jules - suivi du VAF à la maison du Village 12h30 cuistot Bruna
- ✓ Jeudi 15 mars à Modave - guide Marie (stagiaire) - suivi d'un repas commun
- ✓ Mardi 27 mars à Heyd - guide Maurice - suivi du VAF à la maison du village de Heyd cuistot : Elèves de Clairval

Au Télé-Service du Condroz rue du Perron, 29 à Ouffet :

- ✓ Bar à soupe tous les mardis du mois de 11h à 13h sauf **le 27/03 (repas à Heyd) ;**
- ✓ Ateliers Tricot/jeux de sociétés les **mardis 6 et 13/03 de 13h30 à 16h00.**

Table de wallons le mardi 20/03 de 13h30 à 16h au TSC à Ouffet

Notre amis Jean Honhon, nous fait le plaisir de venir avec quelques-uns de ses "collègues" pour une après-midi détente...blagues, chansons, textes...avis aux amateurs !

Attention places limitées ! réservation obligatoire avant le 16/03 au 086/36.67.18 ou 0479/298.118.

➤ **Brevet européen de premiers secours de la Croix Rouge**

Vous avez toujours eu envie d'apprendre les gestes qui sauvent, les règles essentielles du secourisme et les techniques de réanimation, mais n'en avez jamais fait la démarche ?

Nous vous proposons, pour la deuxième fois, de participer à une formation aux premiers secours via la Croix-Rouge de Belgique.

La formation sera dispensée en 15h (5 séances de 3h), à concurrence d'un soir par semaine de **18h30 à 21h30** aux dates suivantes :

- Mardi 11/09/18
- Mardi 18/09/18
- Mardi 25/09/18
- Mardi 02/10/18
- Mardi 09/10/18

Pour qui ? Toute personne motivée dès 15 ans. Les enfants de 12 ans peuvent également participer, mais doivent toujours être accompagnés par un parent.

Combien ? La Commune contribuant pour la majorité des frais, la formation vous coûtera **25 €** (Notez que certaines mutuelles peuvent intervenir).

Important ! Si vous souhaitez participer, il est impératif d'être présent à toutes les séances.

Enfin, la formation ne peut accueillir que 13 personnes, les premiers arrivés seront donc les premiers servis.

Vous êtes intéressé(e) et/ou souhaitez plus de renseignements, vous pouvez adresser un mail à commune@ouffet.be en indiquant vos **coordonnées complètes** (Nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de GSM).

Plus d'infos concernant le contenu de la formation sur le site : www.croix-rouge.be.

➤ **Passeurs de mémoire**

Ne manquez pas de visiter la prochaine exposition organisée par les « Passeurs de Mémoire ».

Que vous soyez jeunes ou moins jeunes, venez découvrir ou vous souvenir des modes de vie que personne ne doit oublier dans le cadre du quotidien du monde agricole et carrier :

- ✓ *La vie d'antan à la ferme et dans les champs ;*
- ✓ *Le dur labeur des carriers avant la mécanisation.*

Ces deux thématiques seront illustrées de photos anciennes, de textes, d'outils d'époque et de deux conférences.

Grâce à des documents et des témoignages exceptionnels glanés auprès de personnes intéressées et intéressantes, une équipe de bénévoles acharnés, consciencieux, obstinés vous concoctent une exposition insolite les 21 et 22 avril 2018 à la Maison communautaire, rue des Pahys, 6.

Une organisation du Conseil Communal Consultatif des Aînés.



➤ **Académie des Ardennes – Activités**

Stage pour enfants de 6 à 12 ans du 3 au 6 avril 2018 de 9h à 16h. **Thème : fabriquons nos jeux.**

Prix 55 €, à payer d'avance, par virement sur le compte : BE62 0682 0895 1161. En communication : le nom de l'enfant + stage pâques.

Renseignements et inscriptions : Sophie Aguilar 0478/66.83.83.

➤ **Les Médiévales d'Ouffet 2018**

Pour plus de renseignements sur l'évènement, voici le site internet dédié :

<https://www.ouffetmedieval.be/>.

